



Commune d'ENTRE DEUX EAUX

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 13 octobre 2016

Le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire, en mairie, le 13 octobre 2016 à 20 H 30 a décidé ce qui suit :

Rapport du schéma de distribution de l'Eau potable

- Approuve et Valide le rapport tel que présenté,
- Entérine sa signature au 01/12/2013

Contrats de maintenances

Informatique :

Valide la reconduction du contrat conclu avec Ségilog, pour 1390.50 € HT annuel pour la mise à disposition des logiciels et 154.50 € HT annuel pour la maintenance et la formation.

Radars pédagogiques :

Prend note que l'année gratuite concernant le contrat de maintenance des radars pédagogique est arrivé à échéance le 08 septembre dernier. Décide de reconduire ce dernier auprès de IMS services pour la somme de 300.00 € HT annuel.

Contrat de groupe assurance statutaire :

- Valide la proposition faite par le Centre de Gestion pour la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire pour le personnel communal pour les risques (maladies ordinaires avec franchise de 15jours et sans franchise pour les autres risques).
- Autorise le Maire à signer les documents contractuels nécessaires pour une couverture à compter du 01/01/2017.

Modification des statuts de la Communauté de Communes Fave, Meurthe, Galilée :

- Prend note des modifications statutaires votées par la Communauté de communes lors du dernier Conseil Communautaire,
- à 2 pour et 11 abstentions, le Conseil s'abstient sur la question.

Achat groupé de défibrillateurs :

Accepte la proposition d'achat groupé de défibrillateurs organisée par le Pays de la Déodatie pour un prix de 2 077.34 € TTC plus frais d'installation (prix diminué de 500.00 € dans le cadre de cette commande groupée).

Donne un avis favorable à cet achat pour le secteur de Remémont et vote les crédits nécessaires.

Commune d'ENTRE DEUX EAUX

Sorties d'inventaires

- Prend note et valide la sortie de l'inventaire de différents biens depuis 2011 (mise à la réforme et biens de faibles valeur).
- Autorise le Maire à établir les certificats nécessaires pour la mise à jour de l'inventaire communal.

Informations et questions diverses :

Prend note que le montant des ventes de bois s'élève à la somme de 26 748 €

Valide la proposition d'achat de la parcelle cadastrée section B n°1830 d'une contenance de 1090 m² pour la somme de 1 200 € frais de notaire en sus à la charge de la commune.

Prend connaissance de l'accord qui avait été pris en novembre 1986 concernant le maintien du droit d'eau sur les parcelles cadastrées section B n° 1266 appartenant aux héritiers de Michel HENRY.

Conformément à cet accord, la pose d'un branchement d'eau sera effectué aux frais de la commune (compteur + robinet + tuyaux) et l'eau fournie sera gratuite à hauteur de 365m³/an.

Prend connaissance des dépenses effectuées pour les écoles au titre de l'année scolaires 2015/2016 :

- | | |
|---|-------------|
| - Remboursement aux écoles : | 21 089.80 € |
| - Participation cantine et transport aux familles : | 8 061.50 € |
| - Frais de transport scolaire (bus) | 4 320.00 € |
| - Achat vignette transport scolaire 1er trimestre : | 475.00 € |

Pour extrait conforme au registre, le 17 octobre 2016

Le Maire,

Dominique DUHAUT